Communiqué de presse

Toulouse, le 29 octobre 2019

L'eau grande cause du Sud-Ouest

L'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne présente son plan d'actions pour sécuriser la ressource en eau dans le grand Sud-Ouest.

Réunis à l'hôtel de Région Occitanie le lundi 28 octobre, **Étienne Guyot, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Henri Sabarot, conseiller régional en charge de l'eau de la Région Nouvelle-Aquitaine et Martin Malvy, président du comité de bassin Adour-Garonne**, ont rappelé que le grand Sud-Ouest est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Les fortes chaleurs de cet été rappellent l'urgence à agir face au manque d'eau. 25 départements sur les 26 départements que compte le grand Sud-Ouest, ont pris des mesures de restriction d'eau. Cette situation ne devrait qu'empirer dans les années qui viennent si rien n'est fait.

En réponse à cette situation qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs, les membres de l'Entente ont acté, avec le soutien de l'agence de l'eau Adour-Garonne, **le lancement en 2020 de quatre appels à projets dotés de 30 millions d'Euros de financements publics :**

Le premier appel à projets concernera **la préservation des zones humides** qui jouent un rôle essentiel pour le stockage et le ralentissement de l'eau. Un mètre carré de zone humide peut stocker jusqu'à un mètre cube d'eau et contribue à améliorer la qualité de l'eau, recharger ou protéger les nappes contre les crues.
Les économies d'eau seront encouragées. L'appel à projets ciblera à la fois les industries et entreprises, les collectivités et les particuliers avec un objectif de réduction des consommations de 10% en 5 ans.
Un appel à projets pour **désimperméabiliser les sols et renaturer les villes** sera proposé avec l'objectif de désimperméabilisation de 300 000 m², à la fois dans les lycées, les sites industriels et dans les espaces urbains.
La **réutilisation des eaux usées traitées,** qui est 60 fois plus développée en Espagne que dans l'hexagone. Un appel à projets pouvant permettre la réutilisation de plusieurs millions de m3 d'eau dans le grand Sud-Ouest sera lancé en complément d'études sur les meilleures techniques disponibles.

L'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, est un outil de coordination politique pour répondre de façon concertée et harmonisée à la problématique de la gestion de l'eau dans le territoire du Sud-Ouest. Ainsi, ces appels à projet viendront en complément des politiques sur l'eau menées directement par les Régions aussi bien sur les aspects quantitatifs que qualitatifs de la ressource.

Au cours de cette conférence de presse, la région Occitanie et la région Nouvelle-Aquitaine se sont également dites favorables à un possible transfert des concessions Neste et rivières de Gascogne, actuellement propriétés de l'Etat, vers les Régions, dans des conditions techniques et financières à définir.

Veuillez trouver ci-joint une photo de la Conférence de presse de l'Entente pour l'eau
(© Fabien Ferrer - Région Occitanie)

- **Contacts presse :**

Préfecture de la région Occitanie, préfecture de Haute-Garonne :
communication@occitanie.gouv.fr

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :
Coralie MOMBOISSE : coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58

Région Nouvelle-Aquitaine :
presse@nouvelle-aquitaine.fr - Tél. :05 57 57 02 75

Agence de l'eau Adour-Garonne :
Catherine Belaval :catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr - Tél. : 05 61 36 44 44 - Port. : 06 08 73 64 03